

Aide au financement du permis de conduire

La Carte Avantages Jeunes



La carte avantages jeunes est une aide qui vous permet d'avoir un avantage unique sous forme de coupon valable une seule fois par édition, soit : 5% sur le forfait permis de base, sur présentation de la carte avantages jeunes.

Voir condition sur le site :

<https://www.avantagesjeunes.com/>

Aide des communes

- Bourse au permis (se renseigner auprès de votre commune pour savoir si une aide est proposé).

Aide régionale

- Voir avec la Mission Locale si vous pouvez en bénéficier.

Lycée ou CFA

- Se rapprocher de votre établissement pour monter le dossier.

Mode de financement du permis

Acompte

- A verser à l'inscription → Puis, échelonnement toutes les 5 heures de conduites.
- Chèques, espèces ou virement.

Permis 1€/Jour



Le permis à 1 € par jour est un dispositif de l'État qui permet de financer le permis de conduire grâce à un prêt à taux zéro.

Le prêt est accordé par votre banque sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Compte CPF



L'utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) permet de financer partiellement le permis dans la limite de 900€.